



Communiqué

Transports publics

La ligne 24 se concrétise

Dès le mois de juin 2019, la nouvelle ligne de bus tl 24 reliera le quartier de la Bourdonnette à la tour Haldimand. Pensée à la fois pour les pendulaires comme pour les touristes, elle facilitera l'accès à la zone de loisirs du bord du lac, tout en soulageant une artère fréquentée au sud de la ville. Elle sera la première ligne pensée pour un accès universel, avec de nouveaux quais surélevés pour les nouveaux arrêts et un nombre de bancs d'attente plus important.

Grâce à la future ligne 24 de transports publics l'accès aux bords du Léman deviendra plus facile dès le mois de juin 2019. Forte de 12 arrêts, dont 7 nouveaux, cette ligne suit un parcours presque exclusivement horizontal, le long des rives du lac, partant du quartier de la Bourdonnette pour rejoindre l'extrémité du quai d'Ouchy à la tour Haldimand. Son parcours dessert des points d'intérêts majeurs, comme la zone de loisirs de Vidy, le siège du CIO, la piscine de Bellerive, le port d'Ouchy, ainsi que le Musée Olympique.

Elle sera le nouveau trait d'union qu'il manquait aux pendulaires pour faciliter le trajet de leur domicile à leur lieu de travail, qu'il se trouve dans l'une des entreprises situées le long de l'avenue de Rhodanie ou ailleurs dans l'ouest lausannois. La future ligne 24 se connecte avec plusieurs réseaux majeurs : à la Bourdonnette, avec les hautes écoles et le métro m1 qui dessert Renens et le centre-ville lausannois, mais aussi avec le réseau Morges-Bière-Cossonay. A Ouchy, elle se connecte, côté lac, avec les bateaux de la CGN et, côté ville, avec la gare de Lausanne grâce au métro m2.

Cette ligne intègre un ensemble d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite, fruit d'un échange constructif entre la Ville et l'Avacah (Association Vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés). Les quais des nouveaux arrêts vont être construits à une hauteur de 22 cm pour offrir un accès à niveau vers l'intérieur des bus, bénéficiant à tous les usagers. Le confort des arrêts sera également amélioré par une arborisation et des assises supplémentaires. Cette approche répond à la politique d'accès universel incluse dans le programme de législation de la Municipalité.

Suite à l'obtention du permis de construire au mois de septembre 2018, les travaux s'étendront de février 2019 à juin 2019, date à laquelle la ligne sera mise en service. Cette planification tient compte du calendrier des manifestations qui se déroulent dans cette zone, telles que les 20 km de Lausanne. Les interventions seront circonscrites à des portions courtes et n'apporteront aucune perturbation majeure pour la circulation motorisée ou la mobilité douce sur les axes majeurs, tels qu'avenue de Rhodanie ou quais de Belgique et d'Ouchy.

En renforçant l'offre de transport public dans une zone fortement fréquentée par un trafic pendulaire, mais aussi de loisirs, la Ville poursuit sa politique de développement des modes de déplacement durables.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, +41 21 315 72 00**
- **Association Vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés, +41 21 866 62 46**

Lausanne, le 10 décembre 2018